
RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

« Instant au jardin » – Édition 2026

1. Objet du concours

La commune de Brens organise un concours photo sur le thème :

 « Instant au jardin » 

Ce concours invite les habitants à capturer un moment de vie, une ambiance ou un détail végétal dans un jardin, public ou privé, situé sur la commune.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous, selon deux catégories :

- **Catégorie « Jeunes Talents »** : 6 à 12 ans
- **Catégorie « Adultes »** : 13 ans et plus

Chaque participant peut proposer **une seule photographie**.

Les photos doivent être prises **sur le territoire de Brens** et illustrer le thème du jardin :

- fleurs, plantes, potagers
- scènes de vie au jardin
- détails naturels
- ambiances saisonnières

Toutes les interprétations du thème sont les bienvenues.

3. Modalités de participation

Participation par mail :

Envoyer votre photo avant la date limite indiquée sur l'affiche à :

 concoursartistesbrens01@gmail.com

Avec :

- **Objet** : « Concours 2026 »
- **Corps du mail** :
 - prénom et nom
 - âge
 - adresse
 - numéro de téléphone
- **Pièce jointe** :
 - photo en format JPEG (bonne qualité recommandée)
 - un document ou texte précisant :
 - un **titre**
 - le **lieu de prise de vue**

Participation en format papier

Dépôt en mairie :

- Tirage photo
- Au dos :
 - titre
 - lieu de prise de vue (dans la commune)
 - prénom, nom
 - âge
 - coordonnées

4. Règles techniques

- Photos **couleur ou noir et blanc** autorisées
 - Tous styles acceptés
 - Les participants doivent :
 - respecter le **droit à l'image**
 - obtenir les autorisations si nécessaire
 - Les photos doivent être **libres de droit** pour la communication municipale
 - **✗ Les images générées OU modifiées par intelligence artificielle sont interdites**
-

5. Jury et sélection

Les photos seront évaluées selon :

- la créativité
- la qualité esthétique
- le respect du thème

Le jury sera composé de personnes désignées par la commune.

6. Récompenses

- **4 gagnants** seront désignés : 1er et 2e prix dans chaque catégorie

Les photographies :

- seront **exposées en mairie**
 - pourront être publiées sur les **supports de communication de la commune**
 - pourront être utilisées pour valoriser le village (réseaux, publications, etc.)
-

7. Calendrier



Ouverture du concours : 15 avril 2026



Clôture : 14 juin 2026



Annnonce des résultats : communiquée par la mairie

8. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.



Conclusion

À vos appareils photo !

Capturez la beauté des jardins de Brens et partagez votre regard 🌸
